

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULON - 8305 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/10/2024 - B2024/016591 - 1995 B 00275 - 400 358 974 - SUD CONTROLE

SUD CONTROLE

Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

Au capital de 7 622,45 €

Siège social : 67 av.l et F.Joliot Curie, ZI TOULON EST- LA BASTIDE VERTE

83130 LA GARDE



RCS TOULON B 400 358 974

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 22 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le 21 juin à 19 heures, A LA GARDE,

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue sur la convocation du gérant. La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alexis SOUCHE, représentant de la SASU ALEXIS SOUCHE PARTICIPATIONS.

Le Président constate que sont présents ou représentés :

- SASU ALEXIS SOUCHE PARTICIPATIONS : 1 part

Total égal à 1 part : soit la totalité du capital social.

L'assemblée peut, en conséquence, valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau de l'assemblée :

- ◆ Les statuts de la société
- ◆ La copie de la lettre de convocation
- ◆ Le compte de résultat, le bilan, l'annexe et l'inventaire arrêtés à la date de clôture de l'exercice ;
- ◆ Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le gérant rappelle ensuite que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- * Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- * Approbation des comptes annuels, affectation et répartition du résultat et quitus au gérant ;
- * Rémunération du gérant ;
- * Questions diverses.

Puis le président donne lecture des rapports sur les opérations de l'exercice écoulé.

Enfin, il ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes annuels et du rapport du gérant sur sa gestion pendant l'exercice écoulé approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion. Elle approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 tels qu'ils lui sont présentés. L'assemblée donne, pour l'exercice écoulé, quitus de sa gestion au gérant.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale constate que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est un bénéfice net comptable de 33 635 €.

L'assemblée décide de lui donner la répartition suivante :

- Report à nouveau : 3 635 €.
- Dividendes bruts : 30 000 €.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION :

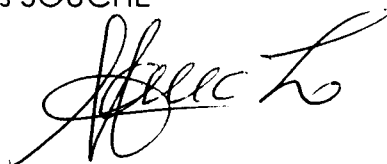
L'assemblée générale ratifie la rémunération nette versée au gérant pour l'exercice 2023, soit un montant annuel de 50 000 euros.

Le gérant a pu prétendre en outre, sur présentation de justificatifs, au remboursement de frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat, soit la somme de 1 546 € au titre de remboursement de frais et 8 905 € au titre des indemnités de déplacement.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures. De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par le président, associé unique présent.

Le gérant, Associé unique, SASU Alexis SOUCHE PARTICIPATIONS représentée par le président Alexis SOUCHE



AS

SUD CONTROLE

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

Au capital de 7 622,45 €

Siège social : : 67 av.l et F.Joliot Curie, ZI TOULON EST- LA BASTIDE VERTE

83130 LA GARDE



RCS TOULON B 400 358 974

Rapport de gestion présenté par la gérance À l'assemblée générale ordinaire annuelle Le 22 juin 2024

(Opérations de l'exercice clos le 31/12/2023)

Le soussigné, Alexis SOUCHE, associé unique et seul gérant de l'E.U.R.L. SUD CONTROLE, a établi le présent rapport de gestion sur la situation de l'entreprise durant l'exercice écoulé, en vue de l'approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation que ceux de l'exercice précédent.

Au regard de chaque chiffre du bilan et du compte de résultat, figure le chiffre correspondant pour l'exercice antérieur.

SITUATION COMPTABLE :

Au cours de l'exercice écoulé les produits d'exploitation de l'exercice se sont élevés à 356 680 € contre 348 291 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de 2,41 %.

Parallèlement, les charges d'exploitation sont passées à 317 027 € contre 289 976 € au titre de l'exercice précédent, en hausse de 9,33 %.

La hausse du volume d'affaires constatée combinée à la hausse des charges d'exploitation, ont quand même permis à la société de dégager un résultat d'exploitation bénéficiaire de 39 653 € pour l'exercice contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 58 315 € pour l'exercice antérieur.

Les produits financiers au cours de cet exercice se sont élevés à 324 € et les charges financières ont été nulles, soit un résultat financier positif de 324 € contre un résultat financier positif de 40 € pour l'exercice antérieur.

AS

Enfin, les produits exceptionnels ont été nuls ainsi que les charges exceptionnelles, d'où un résultat exceptionnel nul contre un résultat exceptionnel nul pour l'exercice antérieur.

Au final, après comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 6 342 € la société a dégagé un bénéfice net comptable pour l'exercice 2023 de 33 635 euros contre un bénéfice de 47 766 euros l'an passé, en baisse de 29,58%.

PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX :

Les comptes sociaux sont présentés selon les modalités et spécifications du nouveau plan comptable. Aucun changement dans les modes et les méthodes de comptabilisation n'a été opéré par rapport au début d'exercice, ni par rapport à l'exercice antérieur.

AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le résultat net comptable de 33 635 € de l'exercice de la manière suivante :

- Report à nouveau : 3 635 €.
- Dividendes bruts : 30 000 €.

FAITS SIGNIFICATIFS ET MODIFICATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

Création de la HOLDING ALEXIS SOUCHE PARTICIPATIONS.

REMUNERATION DE LA GERANCE :

Je vous demande de bien vouloir ratifier la rémunération nette versée au gérant pour l'exercice clos le 31/12/2023 à la somme de 50 000 euros, le remboursement de frais dans le cadre de l'accomplissement de son mandat de 1 546 € et les indemnités de déplacement de 8 905 €.

COMMENTAIRE SUR LE RESULTAT FISCAL :

Sur le résultat net comptable, il a été réintégré :

- La somme de 2 302 € pour la CSG non déductible,
- La somme de 6 342 € d'impôt sur les sociétés.

Le résultat fiscal s'élève à un bénéfice de 42 279 €.

Au 31/12/2023 le montant des déficits reportables sur les exercices bénéficiaires à venir est nul.

CONVENTIONS REGLEMENTEES :

Bail commercial des locaux avec la SCI XELA pour un loyer mensuel de 1 800 € H.T.

EVENEMENTS INTERVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL ET LA REDACTION DU PRESENT RAPPORT :

L'économie française s'est vue impactée, durant ces derniers mois, de façon globale suite à des instabilités géopolitiques et une forte pression inflationniste.

L'unique part est détenue par la SASU ALEXIS SOUCHE PARTICIPATIONS

PERSPECTIVES D'AVENIR :

Pour cet exercice 2023, le volume d'activité de la SARL SUD CONTROLE a très légèrement augmenté puisqu'il est passé de 348 291 € à 356 526 €, en hausse de 2,36 %. En même temps les charges d'exploitation ont été PLUS difficilement maîtrisées et sont passées de 289 976 € à 317 027 €, soit une hausse de 9,33%. Le résultat d'exploitation est toujours bénéficiaire et s'établit à 39 653 € contre 58 315 € soit une baisse de 32 %.

Le marché évolue de façon incertaine, toutefois la notoriété de la société est assurée, notamment grâce aux recommandations des anciens clients.

La maîtrise des charges d'exploitation et notamment la politique salariale, sera une nouvelle fois au centre de la politique générale de la société.

L'objectif consiste à toujours faire progresser le chiffre d'affaires et de mieux maîtriser les charges d'exploitation afin de permettre la réalisation d'un bénéfice net comptable, dans un marché fortement concurrentiel.

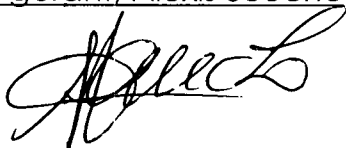
CHARGES SOMPTUAIRES : (CGI, art. 223 quater et 39-4)

Aucune charge somptuaire n'a été engagée ;

FRAIS GENERAUX EXCESSIFS OU NE FIGURANT PAS SUR LE RELEVÉ SPECIAL : (CGI, art. 223 quinquies et 39-5) ;

Néant.

Le gérant, Alexis Souche



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012023 et clos le 31122023 Régime simplifié d'imposition Régime réel normal

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE Désignation de la société: URL SUD CONTROLE Adresse du siège social: 67 Avenue I & F JOLIOT CURIE

REGIME FISCAL DES GROUPES Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires

B ACTIVITE Activités exercées Contrôle sécurité électrique Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065) 1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit

3 Atténuations sur le bénéfice et exonérations Entreprises nouvelles, art 44 sexies Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065) 1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD) Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: Cabinet C. NICOLAS S. SARAZIN & 27 AVENUE SADI CARNOT

Identité du déclarant: Date: 25/03/2024 Lieu LA GARDE CEDEX Qualité et nom du signataire: GERANT

Examen de conformité fiscale (ECF)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	6 000	payées par un établissement chargé du service des titres
			b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			6 000
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		6 000

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
M SOUCHE Alexis 250 Rue Jules Vallès 83130 LA GARDE	1	2023	50 000	8 905	1 546		

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 67 Avenue I & F JOLIOT CURIE 83130 LA GARDE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 0 3 5 8 9 7 4 0 0 0 2 2 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>		N-1 <u>31/12/2022</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 155	AS 15 606	549		878
	Autres immobilisations corporelles	AT	34 974	AU 30 893	4 080		1 256
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Autres participations	CU		CV		
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH	30	BI	30		30
TOTAL (II)	BJ	51 159	BK 46 499	4 659		2 163	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	32 909	BY	32 909		55 880
	Autres créances (3)	BZ	10 531	CA	10 531		4 685
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	16 000	CE	16 000		
Comptes de capitaux	Disponibilités	CF	220 236	CG	220 236		200 104
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	535	CI	535		4 427
	TOTAL (III)	CJ	280 211	CK	280 211		265 095
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	331 369	IA 46 499	284 870		267 258	

Revol : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 30 (3) Part à plus d'un an : CR

Classe de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...622.....)	DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	130 514	88 748	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 635	47 766	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	172 533	144 898	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	23 386	20 439	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 862	27 832	
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 562	54 882	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	12 527	19 206		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	112 337	122 360		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	284 870	267 258		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	112 337	122 360		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	355 666	FH	860	FI	356 526	348 291
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	355 666	FK	860	FL	356 526	348 291	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	154	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	356 680	348 291	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	100 638	93 840	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 035	8 973	
	Salaires et traitements*					FY	129 042	127 193	
	Charges sociales (10)					FZ	76 376	59 225	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	dont fonds de commerce		HS		GA	928	742
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	8	2
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	317 027	289 976	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	39 653	58 315	
BÉNÉFICES EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	324	40	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	324	40	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	324	40		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	39 977	58 356		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 342 10 590	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	357 004 348 331	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	323 369 300 566	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	33 635 47 766	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	29 744 13 638	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 2 487 obligatoires A9 27 257	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatre

INCORP.

CORPORELLES

CORPORELLES

FINANCIERES

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				CZ		D8		D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				KD		KE		KF	
Terrains						KG		KH		KI	
Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9		KJ		KK		KL	
	Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1		KM		KN		KO	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2		KP		KQ		KR	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS	16 155	KT		KU	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	13 945	KW		KX	
	Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	17 605	LC		LD	3 424
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
Avances et acomptes						LK		LL		LM	
TOTAL III						LN	47 705	LO		LP	3 424
Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T	30	1U		1V	
TOTAL IV						LQ	30	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	47 735	0H		0J	3 424
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste				1		2		3	
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				4	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I				IN		C0		D0	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II				IO		LV		LW	
Terrains						IP		LX		LY	
Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
	Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
	Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	16 155	MK	16 155
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM	13 945	MN	13 945	
	Matériel de transport				IV		MP		MQ		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	21 029	MT	21 029	
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		
Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	
Avances et acomptes						NC		ND		NE	
TOTAL III						IY		NG	51 129	NH	51 129
Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		0U		M7	
Autres participations						I0		0X		0Y	
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C	
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	30	2F	30
TOTAL IV						I3		NJ	30	NK	30
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		0K	51 159	0L	51 159

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>EURL SUD CONTROLE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH				
TOTAL I			RK		RM		RN		RO				
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	15 277	QA	328	QB		QC	15 606			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	13 945	QE		QF		QG	13 945			
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK				
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	16 349	QM	600	QN		QO	16 948			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
	TOTAL II		QU	45 571	QV	928	QW		QX	46 499			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN	45 571	QP	928	QQ		QR	46 499			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	RW	RX	RY	RZ	SA
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	SE	SF	SG	SH	SI
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13
Constructions	Sur sol propre		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10
	Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8
	Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11
	Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9
	Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7
	Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	W10	W11	W12	W13	W14
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12	X13
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO					
TOTAL III		NL			NM			NO					
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NI	NJ	NK	NL	NM
Total général sans ventiler (NP + NQ + NR)		NW			NY			NZ					
				Total général sans ventiler (NS + NT + NU)				Total général sans ventiler (NW - NY)					
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE Néant *

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD		TE		TF
Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG		TH		TI
Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y
TOTAL II	5Z	TV		TW		TX
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C		6D
	- corporelles	6E	6F	6G		6H
	- titres mis en équivalence	O2	O3	O4		O5
	- titres de participation	9U	9V	9W		9X
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8		O9
Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S
Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A
TOTAL III	7B	TY		TZ		UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB		UC		UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF		
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	30	UV	30	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	32 909		32 909						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	5 010		5 010					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 220		5 220					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	301		301						
	Charges constatées d'avance	VS	535		535						
	TOTAUX		VT	44 005	VU	44 005	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	30 862		30 862						
Personnel et comptes rattachés		8C	16 585		16 585						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	15 255		15 255						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 816		11 816						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 906		1 906						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	23 386		23 386						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 527		12 527						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	112 337	VZ	112 337						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :										
				3	1	1	2	2	0	2	3			
RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	33 635					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE						XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						XW		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ								
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7	6 342	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7						K7		
	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %									I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									WN			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ	2 302		
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8										
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3			
TOTAL I											WR	42 279		
II DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *											WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A					WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											XB		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											I6		
Mesures	Majoration d'amortissement *											WZ		
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				XA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA				XZ	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC				ZY	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				XD	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI					XF		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2			
III RÉSULTAT FISCAL											Y3			
TOTAL II											WR	42 279		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI							XJ			
		déficit (II moins I)												
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN							XO	42 279		

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE Néant *

I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	12 078

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :	↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>EURL SUD CONTROLE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *									
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB												
							- Autres réserves	ZD	41 766										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	47 766		Dividendes				ZE	6 000									
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions				ZF										
	TOTAL I	ØF	47 766		Report à nouveau				ZG										
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	ZH	47 766							
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :							
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	22 174	17 508						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	24 840	24 840						
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	5 773	5 474						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	47 851	46 018						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	100 638	93 840						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	1 143	1 098						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS										9Z	8 892	7 875						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	10 035	8 973						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	71 133	69 368						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	14 081	12 531						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*										ØB	79 107							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP 1 0 1 8 3 0										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA										Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
											Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD										Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
											Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRI A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRI B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))							
CADRI C : autres plus-value taxable à 19 % (1)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE

Néant *

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% <input type="checkbox"/> ou 12.8% <input checked="" type="checkbox"/>	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotés exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <input type="checkbox"/> *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <input type="checkbox"/> *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %		Solde des moins-values à 12.8 %	
		①	②	③	④		
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme		Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %			
①		②	③	④	⑤	⑥	
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>EURL SUD CONTROLE</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : EURL SUD CONTROLE				Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	2
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	356 526
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	356 526
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	154
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Retraites sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	154
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	25 754
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	50 044
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	8
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	75 806
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	280 875
V- Cotation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	280 875
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	356 526	Effectifs au sens de la CVAE *	EY
					2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2023	GZ	31/12/2023
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotation foncière des entreprises : qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3 N° SIRET 4 0 0 3 5 8 9 7 4 0 0 0 2 2
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL SUD CONTROLE
ADRESSE (voie) 67 Avenue I & F JOLIOT CURIE ZI TOULON EST - LA BASTIDE VERT
CODE POSTAL 83130 VILLE LA GARDE

Table with 4 columns: Description, P1, P2, P3, P4. Rows for moral and physical persons.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Form for moral persons with fields for legal form, denomination, SIREN, address, and shares.

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Form for physical persons with fields for title, name, birth date, address, and shares.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.